

CONVENTION COLLECTIVE NATIONALE DES **RÉGIES DE QUARTIER ET DE TERRITOIRE** IDCC N°3105



MUTEX - L'alliance mutualiste





UNE COMPLÉMENTAIRE SANTÉ OBLIGATOIRE POUR LES SALARIÉS DE LA CCN DES RÉGIES DE QUARTIER ET DE TERRITOIRE

L'ÉVOLUTION DE VOTRE RÉGIME FRAIS DE SANTÉ À COMPTER DU 1^{ER} JANVIER 2020

Par l'accord du 13 décembre 2013, vos partenaires sociaux ont instauré un régime frais de santé solidaire et responsable pour l'ensemble des salariés de votre branche professionnelle.

Les associations « Régies de Quartier et de Territoire » doivent ainsi, depuis le 1^{er} avril 2014, mettre en œuvre une couverture santé respectant cet accord paritaire.

Ainsi, l'ensemble de vos salariés sont garantis :

- ✓ quel que soit leur état de santé,
- ✓ dans le strict respect des dispositions de la CCN et de la réglementation.

Ce régime vient de connaître de nouvelles évolutions mises en œuvre dans le cadre de l'avenant du 10 janvier 2020, par lequel votre régime frais de santé a été mis en conformité avec la réforme dite du « 100 % Santé ».

UNE OFFRE COMPLÉMENTAIRE SANTÉ CONFORME AU « 100 % SANTÉ »




L'offre complémentaire santé proposée par les mutuelles de l'alliance Mutex aux Régies de Quartier et de Territoire répond aux obligations conventionnelles du régime, et tient compte des évolutions réglementaires de la réforme dite du « 100 % Santé ».

PANIER DE SOINS ET ENTRÉE EN VIGUEUR DE LA RÉFORME DU 100 % SANTÉ


AUDIOLOGIE
ENTRÉE EN VIGUEUR
EN 2021

2 PANIERS :
CLASSE 1 :
Panier « reste à charge zéro »
CLASSE 2 :
Panier « tarifs libres »


OPTIQUE
ENTRÉE EN VIGUEUR
EN 2020

2 PANIERS :
CLASSE A :
Panier « reste à charge zéro »
CLASSE B :
Panier « tarifs libres »


DENTAIRE
ENTRÉE EN VIGUEUR
2020 : LISTE PARTIELLE
2021 : LISTE COMPLÈTE

3 PANIERS :
Panier « reste à charge zéro »
Panier « reste à charge maîtrisé
ou « modéré »
Panier « tarifs libres »

LES ATOUTS DE NOTRE OFFRE MUTUALISTE POUR VOS SALARIÉS

> L'ACCÈS AUX SOINS POUR TOUS

• **Le réseau de soins KALIXIA** : un réseau d'opticiens, d'audioprothésistes et d'ostéopathes proposant des équipements et services à **tarifs négociés sans rien céder à la qualité**.

- ✓ Kalixia est le 1^{er} réseau de soins en France avec près de 5 200 centres optiques, plus de 3 500 centres audio partenaires et près de 450 ostéopathes.
- ✓ Kalixia s'engage à respecter une charte de qualité relative à leurs pratiques professionnelles, avec des tarifs maîtrisés pour l'adhérent.
- ✓ Nos adhérents peuvent géolocaliser un partenaire Kalixia via leur espace en ligne et également prendre rendez-vous.

• Le réseau de soins de la Mutualité Française

En tant qu'adhérents à la Mutualité Française, vos salariés ont accès au premier réseau de réalisations sanitaires et sociales (centres dentaires, établissements et services hospitaliers, centres de soins médicaux et infirmiers, etc.) permettant ainsi de réduire leur reste à charge.

> LE TIERS PAYANT GÉNÉRALISÉ

Grâce à un accord passé avec des professionnels de santé, le tiers payant permet d'éviter l'avance des frais de soins de santé sur de nombreux actes :

- L'hospitalisation
- Les actes de radiologie
- Les analyses en laboratoire
- Les frais d'optique
- La prise en charge des transports, etc.



> L'OFFRE DE PRÉVENTION

Nous apportons des réponses concrètes aux questions que se posent les adhérents sur les maladies, les traitements, les modes de prévention.

Via internet ou auprès de nos experts, chacun peut trouver de vraies réponses à ses doutes, des conseils, des programmes pour vivre mieux et en meilleure santé.

Des actions d'informations sur les addictions, le sommeil, les troubles musculo-squelettiques (...) sont organisées en entreprise.



> UN SERVICE D'ANALYSE DES DEVIS

Ce service permet à l'assuré de connaître à l'avance le montant qui lui sera remboursé.

> UN ESPACE SALARIÉ PERSONNALISÉ

Vos salariés ont accès à un service en ligne qui leur permet notamment de :

- Visualiser leurs remboursements
- Déclarer tout changement de situation personnelle : modification d'adresse, changement de RIB...
- Accéder aux garanties du régime

> L'ASSISTANCE ET L'ACTION SOCIALE POUR FAIRE FACE AUX ALÉAS DE LA VIE

Pour faire face à des situations difficiles, des aides peuvent être accordées pour financer des soins coûteux (appareillages, aménagements liés au handicap...). Une offre d'assistance est proposée en cas de maladie ou d'accident (aide à domicile, garde d'enfants, téléassistance, acheminement des médicaments etc.).

LES MUTUELLES DE MUTEX- L'ALLIANCE MUTUALISTE : UNE EXPERTISE AU SERVICE DES PROFESSIONNELS DE L'ÉCONOMIE SOCIALE ET SOLIDAIRE

- Le 1^{er} acteur de santé national, et un pôle majeur de protection sociale
- Une exigence de qualité partout et pour tous pour un niveau de services irréprochable
- Une implantation territoriale solide et complète pour une véritable relation de proximité
- Des dispositifs d'action sociale pour accompagner les plus fragiles
- Des outils pour favoriser la prévention et améliorer la qualité de vie

CHIFFRES CLÉS



+ de 9 millions
de personnes
assurées



2 500
centres de soins et
d'accompagnement
mutualistes



200 000
accords de conventionnements
passés auprès de professionnels
de santé



700 agences
sur tout
le territoire
(y compris DOM-TOM)



1500 experts
pour un service santé
partout en France
(y compris DOM-TOM)



+ de 200 000
entreprises adhérentes
et **23** branches
professionnelles



5,5 millions €
dédiés à l'action sociale
Frais de soins de santé.

MUTEX - L'alliance mutualiste



Le contrat est coassuré par Mutex, Adréa Mutuelle, Apréva Mutuelle, Chorum, Eovi-Mcd Mutuelle, Harmonie Mutuelle et Mutuelle Ociane Matmut. Organismes présentés dans les conditions générales et la notice d'information.

